



# CHORUS 71



Déposé le 13/03/2009

Malgré la très forte mobilisation du 29 janvier, les résultats ne sont pas à la hauteur de ce que nous attendions. Dans ces conditions nous n'avons pas d'autre alternative que d'être

## toutes et tous en grève le 19 mars 2009

### LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION :

MACON : 15 heures - Place Geneves

CHALON-sur-SAONE : 15 heures - Maison des  
syndicats

LE CREUSOT : 15 heures - Devant l'ALTO

MONTCEAU-les-MINES : 15 heures - Place de la  
Mairie

PARAY LE MONIAL : 15 heures - Place de  
l'Europe

LOUHANS : 10h - champ de foire

Venez nombreux pour :

- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.



Dispensé de timbrage CHALON  
C.D.I.S.

### Sommaire

- p 2 : Déclaration intersyndicale nationale
- p 3 : Lettre ouverte d'un grand mathématicien au Président de la république !
- p 4 et 5 : A afficher : l'appel départemental à manifestation
- p 6 : Vous avez demandé le 3949, ne quittez pas !!!
- p 6 : Alerte aux usagers de la DDTEFP
- p 7 : La pétition "alerte aux usagers"
- p 8 : Vous avez des enfants ? Ceci vous intéresse!
- p 8 : Enseigner, un métier qui s'apprend

## Le modèle français revu à la hausse

Aussi bien dans la presse française qu'étrangère, le modèle français, après avoir été naguère tant décrié, a décidément le vent en poupe.. Alors on se demande pourquoi le président de la république et son gouvernement mettent tant d'énergie à vouloir le casser pour imiter celui des pays anglo-saxons alors que ceux-ci sont en train de chercher comment sortir d'une situation de crise qui n'a aucun frein.

Les grèves et manifestations du 19 mars ont un objectif prioritaire : défendre ce modèle français qui limite, certes très partiellement et d'une manière encore insuffisante, mais qui limite tout de même les conséquences sociales de la spéculation forcée.



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc

71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : http://sd71.fsu.fr

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN \*Trimestriel \*



Prix au N° 1 € \* 13 mars 2009 \* Numéro 85

## Les Organisations Syndicales Départementales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA et Solidaires de Saône et Loire prennent à leur compte la déclaration nationale des huit Organisations Syndicales nationales ci-dessous

" La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance. En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels.

Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications :

- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées. Elles conviennent de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 à 8h00. "

## Lettre ouverte d'un grand mathématicien au Président de la république !

Le Monde. Article paru dans l'édition du 19.02.09.

### Monsieur le Président, vous ne mesurez peut-être pas la défiance....

*par Wendelin Werner professeur de mathématiques, université Paris-Sud et Ecole normale supérieure., Médaille Fields 2006 et membre de l'Académie des sciences.*

Je ne pensais pas un jour me retrouver dans la situation qui est la mienne aujourd'hui, à savoir écrire une lettre ouverte au président de la République française: ce qui m'intéresse avant tout, et ce à quoi j'ai choisi de consacrer ma vie professionnelle, c'est de réfléchir à des structures mathématiques, d'en parler avec mes collègues en France et à l'étranger et d'enseigner à mes étudiants. J'ai eu le privilège de voir mes travaux aboutir et récompensés par un prix important. Cela me donne une certaine responsabilité vis-à-vis de ma communauté et me permet aussi d'être un peu plus écouté par les médias et le pouvoir politique.

Comme le montre le sociologue allemand Max Weber dans son diptyque *Le Savant et le Politique*, auquel Barack Obama s'est d'ailleurs implicitement référé dans son discours d'investiture, nous devons partager une même éthique de la responsabilité. C'est au nom de celle-ci que je m'adresse aujourd'hui à vous.

Vous ne mesurez peut-être pas la défiance quasi unanime à votre égard qui s'installe dans notre communauté scientifique. L'unique fois où nous avons pu échanger quelques mots, vous m'avez dit qu'il était important d'arriver à se parler franchement, au-delà des divergences, car cela fait avancer les choses. Permettez-moi donc de nouveau de m'exprimer, mais de manière publique cette fois.

Je m'y sens aussi autorisé par l'extrait suivant du discours que vous aviez prononcé il y a un an lors de votre venue à Orsay pour célébrer le prix Nobel d'Albert Fert : "La tâche est complexe, et c'est pourquoi j'ai voulu m'entourer des plus grands chercheurs français, dont vous faites partie, pour voir comment on pouvait reconfigurer notre dispositif scientifique et lui rendre le pilotage le plus efficace possible. Je les consulterai régulièrement, ces grands

chercheurs, et je veux entendre leurs avis." Je vous donne donc mon avis, sans crainte et en toute franchise.

Votre discours du 22 janvier a, en l'espace de quelques minutes, réduit à néant la fragile confiance qui pouvait encore exister entre le milieu scientifique et le pouvoir politique. Il existait certes, déjà, une réaction hostile d'une partie importante de notre communauté aux différents projets mis en place par votre gouvernement et leur motivation idéologique. Mais c'est uniquement de votre discours et de ses conséquences dont je veux parler ici.

Tous les collègues qui l'ont entendu, en direct ou sur Internet, qu'ils soient de droite ou de gauche, en France ou à l'étranger (voir la réaction de la revue *Nature*), sont unanimement catastrophés et choqués. De nombreuses personnes présentes à l'Elysée ce jour-là m'ont dit qu'elles avaient hésité à sortir ostensiblement de la salle, et les réactions indignées fleurissent depuis.

Rappelons que vous vous êtes adressé à un public comprenant de nombreux scientifiques dans le cadre solennel du palais de l'Elysée. Je passerai sur le ton familier et la syntaxe approximative qui sont de nature anecdotique et ont été suffisamment commentés par ailleurs. Lorsque l'on me demande à quoi peut servir une éducation mathématique au lycée pour quelqu'un dont le métier ne nécessitera en fait aucune connaissance scientifique, l'une de mes réponses est que la science permet de former un bon citoyen : sa pratique apprend à discerner un raisonnement juste, motivé et construit d'un semblant de raisonnement fallacieux et erroné.

La rigueur et le questionnement nécessaires, la détermination de la vérité scientifique sont utiles de manière plus large. Votre discours contient des contrevérités flagrantes, des généralisations abusives, des simplifications outrancières, des effets de rhétorique douteux, qui laissent perplexe tout scientifique. Vous parlez de l'importance de l'évaluation, mais la manière dont vous arrivez à vos conclusions est précisément le type de raisonnement hâtif et tendancieux contre lequel tout scientifique et évaluateur rigoureux se doit de lutter.

Nous sommes, croyez-moi, très nombreux à ne pas en avoir cru nos oreilles. Vous, qui êtes un homme

politique habile, et vos conseillers, qui connaissent bien le monde universitaire, deviez forcément prévoir les conséquences de votre discours. Je n'arrive pas à comprendre ce qui a bien pu motiver cette brutalité et ce mépris (pour reprendre les termes de Danièle Hervieu-Léger, la présidente du comité que vous avez mis en place ce jour-là), dont l'effet immédiat a été de crispier totalement la situation et de rendre impossible tout échange serein et constructif. De nombreux étudiants ou collègues de premier plan, écoeurés, m'ont informé durant ces quinze derniers jours de leur désir nouveau de partir à l'étranger. J'avoue que cela m'a aussi, un très court instant, traversé l'esprit en écoutant votre intervention sur Internet.

Le peu de considération que vous semblez accorder aux valeurs du métier de scientifique, qui ne se réduisent pas à la caricature que vous en avez faite - compétition et appât du gain -, n'est pas fait pour inciter nos jeunes et brillants étudiants à s'engager dans cette voie. La ministre et vos conseillers nous assurent depuis plus d'un an que vous souhaitez authentiquement et sincèrement aider la recherche scientifique française. Mais vous n'y parviendrez pas en l'humiliant et en la touchant en son principe moteur : l'éthique scientifique.

Comme vous l'expliquez vous-même, la recherche scientifique doit être une priorité pour un pays comme la France. En l'état actuel des choses, il ne semble plus possible à votre gouvernement de demander à la communauté scientifique de lui faire confiance.

De nombreux collègues modérés et conciliants expriment maintenant leur crainte d'être instrumentalisés s'ils acceptent de participer à une discussion ou à une commission. Les cabinets de la ministre de la recherche et du premier ministre ont certainement conscience de l'impasse dans laquelle vous les avez conduits. J'ai essayé de réfléchir ces derniers jours à ce qui serait envisageable pour sauver ce qui peut encore l'être et sortir de l'enlisement actuel.

Un début de solution pourrait être de vous séparer des conseillers qui vous ont aidé à écrire ce discours ainsi que de ceux qui ne vous ont pas alerté sur les conséquences de telles paroles. Ils sont aussi responsables de la situation de défiance massive

suite page 8



**JEUDI 19 MARS 2009**

**Pour l'EMPLOI, le POUVOIR d'ACHAT, la PROTECTION  
SOCIALE, les SERVICES PUBLICS...  
MANIFESTATIONS DEPARTEMENTALES  
DECENTRALISEES**

**A l'image des salariés des Antilles, passons à l'offensive !**

Accentuons la pression. Au regard des énormes profits réalisés par les entreprises, l'argent existe pour financer les augmentations de salaire, l'emploi et les services publics.

## **LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION**

**MACON : 15 heures - Place Geneves**

**CHALON-sur-SAONE : 15 heures - Maison des syndicats  
(pour Louhans et Autun) :**

**LE CREUSOT : 15 heures - Devant l'ALTO  
( pour Autun) :**

**MONTCEAU-les-MINES : 15 heures - Place de la Mairie**

**PARAY LE MONIAL : 15 heures - Place de l'Europe  
(Grand Charollais)**

Comme pour le 29 janvier, des initiatives sont décidées dès le  
matin :

LOUHANS : 10h - champ de foire

## Assemblées Générales FSU

Toutes à 10 heures

Mâcon : salle Gambetta, 25 rue Gambetta

Chalon : Maison des syndicats, 2 rue du Parc

Autun : Maison des syndicats, rue clos Jovet

Montceau les Mines : salle de la manufacture, rue  
Jean Bouveri



ASSEMBLEE GENERALE  
DES PERSONNELS  
de l'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC  
DE BOURGOGNE

Jeudi 19 Mars 2009

(Journée nationale d'action  
et de grève interprofessionnelle)

au LEGTA de Fontaine

de 9h30 à 12h

**Continuons la médiatisation de notre action !**

**Vous avez demandé le 3949...**

### **Ne quittez pas !!!**

3949, un seul n° de téléphone, " c'est une simplification considérable<sup>1</sup> " .

Le 3949 est né de la fusion de 2 plate formes téléphoniques, celle de l'ASSEDIC (0811 01 01 + N° département) et de l'ANPE (0811 55 01 + N° département).

Lancé officiellement le 5 janvier dernier, il est uni-que, simple et rapide. Il permet aux demandeurs d'emploi par le biais de filtres et de choix : de s'inscrire (se préinscrire), de faire leur déclaration mensuelle, d'être mise en relation avec un conseiller ex-ASSEDIC ou ex-ANPE qui répondra à leurs interrogations sur la recherche d'emploi (de la mise en relation sur une offre au traitement de l'absence à un rendez-vous) ou l'indemnisation (du calcul de l'allocation à l'indu). Les problèmes techniques associés aux inégalités économiques montrent que le 3949 ne simplifie pas le travail des demandeurs d'emplois, ni celui des conseillers de Pôle Emploi.

#### **1<sup>er</sup> écueil : faire aboutir l'appel.**

" Les lignes de votre interlocuteur sont toutes occupées, veuillez renouveler votre appel ultérieurement ". Preuve du succès de ce nouvel outil, saturation liée à la crise économique ou problème technique, ce message est récurrent.

Du côté du conseiller de Pôle Emploi, il y a la sonnerie mais personne au bout de la ligne lorsque l'on décroche le combiné.

#### **2<sup>ème</sup> écueil : qualifier l'appel**

Vous voulez actualiser votre dossier, dites " actualisation ", vous voulez obtenir un rendez-vous avec un conseiller ex-ANPE dites " emploi " puis " rendez-vous ", vous voulez obtenir des informations sur les droits allocataires et les aides, dites " infos "...

Quid des demandeurs d'emplois maîtrisant mal la langue française ou souffrant d'un handicap verbal, bégaiement par exemple ?

Les conseillers Pôle Emploi, se retrouvent à traiter des demandes qu'ils ne maîtrisent pas et doivent donc renvoyer vers le bon interlocuteur. Aux yeux des DE, le concept, largement diffusé, du conseiller uni-que apte à répondre aussi bien sur le champ de l'indemnisation que sur

celui de la recherche d'emploi en prend un coup. Celui de la simplification des démarches aussi.

#### **3<sup>ème</sup> écueil : obtenir une réponse**

Les médias<sup>2</sup> ont mis en lumière un problème de timing. Un conseiller commence à répondre à votre demande et au bout de 6 minutes, la communication est coupée.

Le problème ne concernerait que les appels effectués depuis les bornes téléphoniques de Pôle Emploi. Les cabines seraient ainsi programmées pour s'auto censurer au bout de 6 minutes.

#### **4<sup>ème</sup> écueil : le coût**

Là encore les médias en ont fait largement l'écho<sup>3</sup> . L'appel coûte ainsi 11 centimes la minute depuis un poste fixe mais : - 3,11 euros depuis un portable à Mobicarte.

- de 1,61 à 2,86 euros via SFR

- de 1,61 à 2,61 euros via Bouygues Telecom<sup>4</sup> .

Deux réponses ont été apportés à ce problème. L'état se tourne vers les opérateurs et leur demande de faire un effort<sup>5</sup> . Une association de chômeur<sup>6</sup> diffuse par le net les N° des Pôles Appui Gestion.

N° uni-que, simple et rapide de pôle emploi, le 3949 fait couler beaucoup d'encre et fait à l'heure actuelle plus d'euros dans les poches des opérateurs que d'heureux dans les rangs des demandeurs d'emplois.

L'objectif en terme de taux d'aboutement<sup>7</sup> est pour 2009 de 80%. N'oublions pas les règles du bon accueil<sup>8</sup> : " la satisfaction du client est la première des finalités " .

<sup>1</sup> Christian Charpy, directeur de Pôle emploi, interviewé par JP Elkabbach sur Europe 1, le 31/10/2008

<sup>2</sup> France Inter le 2/02/2009, journal de 7h30

<sup>3</sup> " un sou est un sou ", P Crolly, le bien public 11/02/2009

<sup>4</sup> idem 3

<sup>5</sup> Pôle emploi : Laurent Wauquiez a dressé un bilan d'étape, les Echos, 10/02/09-19h49, AFP

<sup>6</sup> Actuchômage, " une alternative au 3949 ", 08/02/2009

<sup>7</sup> Taux d'aboutement ATT DE : C'est la proportion d'appels traités par les agents par rapport au nombre d'appelants. Il s'agit d'une évaluation quantitative de l'efficacité du trafic, c'est-à-dire le nombre d'appels traités par rapport au nombre d'appelants. Mode de calcul : Nombre d'appels traités (appels décrochés par un agent et rappels aboutis de l'AAS) / Nombre d'appelants.

<sup>8</sup> Action N°4 : " l'accueil en question, un vademecum pour tous "

## **ALERTE AUX USAGERS**

Vous trouverez en page de droite un tract pétition unitaire pour s'opposer au projet de centralisation du service de renseignement de l'administration du travail en Saône et Loire.

En effet, jusqu'alors, les usagers, (salariés et employeurs), désireux d'obtenir des renseignements en droit du travail s'adressaient à la section d'inspection du travail compétente en fonction de la localisation de l'entreprise concernée (Mâcon, Chalon ou Montceau).

L'administration a décidé dans un premier temps, de centraliser le renseignement téléphonique sur Mâcon à la DDTEFP, coupant ainsi un lien entre les sections d'inspection détachée de Montceau et de Chalon et leurs usagers des entreprises dont elles ont la charge.

Une réflexion est d'ores et déjà engagée, en ce qui concerne le renseignement physique, ceci laissant craindre, à terme, des sections d'inspection sans service de renseignement.

Cette décision prise de façon unilatérale, outre l'éloignement géographique, aura pour effet d'éloigner juridiquement les administrés des services décentralisés en charge du contrôle de leurs entreprises. Les usagers seront également dirigés vers un service de renseignement " anonyme ", n'ayant pas connaissance des éléments du dossier de l'entreprise et qui ne sera donc pas à même d'apporter des éléments de réponse circonstanciés aux questions posées.

Précisons que cette action n'est pas qu'un soutien aux personnels de la DDTE FP, mais une action pour défendre les intérêts des usagers qui ont potentiellement besoin des services de renseignement de la DDTE FP, donc tous les salariés du privé... C'est donc bien une action départementale interprofessionnelle unitaire, que la quinzaine de salariés de la DDTE FP, concernés par cette mesure, ne peuvent mener.

**Diffusez la pétition au maximum et renvoyez la à**

**FSU**

**Maison des syndicats**

**2 rue du Parc**

**71100 CHALON/SAONE**



suite de la page 3

dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, et que votre intervention du 22 janvier a cristallisée.

Ils ont commis, à mon sens, une faute grave et c'est votre propre dogme que toute faute mérite évaluation et sanction appropriée. Cela permettrait à notre communauté de reprendre quelque espoir et de travailler à améliorer notre système dans un climat apaisé, de manière moins idéologique et plus transparente.

Il est, pour moi, indispensable de recréer les conditions d'un véritable dialogue. L'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur est certes un chantier urgent mais, comme vous l'avez noté il y a un an, il est d'une extrême complexité. Sa réforme demande de l'intelligence et de la sérénité. Il n'appartient qu'à vous de corriger le tir.

Wendelin Werner

## Vous avez des enfants ? Ceci vous intéresse!

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, la Section Régionale interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) organise, pour les enfants (6-13 ans) des fonctionnaires d'Etat en poste dans la région, un séjour "multi-activités" à Chaux-Neuve (Doubs), du 18 au 25 avril 2009. Selon vos revenus, la SRIAS prend en charge de 40 à 80% du coût de ce séjour. Départs de Nevers, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Auxerre et Dijon. Nombre de places limité.

Pour tout renseignement et demande de matériel d'inscription:

Préfecture de la Région Bourgogne: 03 80 44 67 96;

evelyne.fabri@bourgogne.pref.gouv.fr

<http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias/les-actions/jeunesse-10326.jsp> (site en cours de mise à jour)

**ATTENTION: les dossiers complets doivent parvenir à la SRIAS avant le 18 mars 2009.**

## Enseigner, un métier qui s'apprend !

### Non, au projet actuel de "mastérisation"

**Le projet de « mastérisation » du gouvernement est inacceptable et doit radicalement changer :**

- il met en péril la formation initiale par la suppression de la formation professionnelle au cours de l'année de stage,
- il maintient le nombre de recrutements à un niveau dramatiquement bas,
- il propose une articulation concours / master intenable
- il ne met en place ni pré-recrutements ni aides sociales indispensables aux étudiants,
- il place les économies budgétaires au cœur de cette réforme,
- il exploite les étudiants en master en les utilisant comme moyen d'enseignement au cours d'un stage en responsabilité de 108 h annuelles,
- il ne prend pas en compte l'expérience et le potentiel de formation des IUFM,
- Il refuse d'appliquer aux Co-Psy le transfert du recrutement au niveau Bac. + 5 comme pour les enseignants et Cpe.

**Pour une autre réforme de la formation ,  
une élévation du niveau de recrutement et une revalorisation de nos métiers**

Le SNES demande

- le report à 2011 des nouveaux concours et l'ouverture immédiate des discussions sérieuses sur la formation des maîtres, les cursus universitaires et l'entrée dans le métier ;
- la mise en place de mesures transitoires afin de permettre à tous les étudiants de s'inscrire progressivement dans le nouveau cursus, de ne pas les pénaliser par les nouvelles conditions d'inscription aux concours et de garantir un vivier suffisant de candidats ;
- du temps pour concevoir les maquettes des nouveaux masters et définir des maquettes de concours qui prennent en compte les spécificités disciplinaires.



Signez, faites signer la pétition

<http://petitions.fsu.fr>

## Le SNES demande

**La mise en place de véritables**

**pré-recrutements pour :**

- prendre en compte l'allongement de la durée des études,
- garantir un vivier de candidats,
- assurer des annuités pour la retraite,
- permettre aux étudiants et formateurs d'anticiper les recrutements sur le long terme.

**Une formation initiale professionnelle après la réussite au concours.**

Une année pleine et entière de formation, en alternance et des conditions d'entrées dans le métier améliorées, notamment un allègement du temps de service et des compléments de formation au cours des deux premières années en tant que titulaire.

**Une programmation pluri-annuelle des recrutements et un nombre suffisant de postes aux concours externes.**

**Dans l'immédiat, le nombre de postes doit être porté à 19 000 par an.**

**Une formation conçue sur l'ensemble du cursus universitaire.**

Une formation universitaire intégrant l'ensemble des éléments disciplinaires, ouvrant sur la recherche et un parcours pré-professionnalisant avant le concours.

Une formation initiale professionnelle se déroulant pendant l'année de stage. La préservation et le développement du potentiel de formation que constituent les IUFM.

**Des aides sociales suffisantes et en nombre.**

**Une revalorisation de TOUS les personnels d'enseignement et d'éducation.**

L'élévation du niveau de recrutement doit permettre une revalorisation pour TOUS de la rémunération et des conditions de travail.

**Un plan de titularisation pour tous les enseignants, Copsy et CPE contractuels.**



Syndicat national des enseignements de second degré - FSU